

Surévaluation du bien à vendre acheté en commun

Par Richard Louvet, le 01/06/2017 à 19:16

Bonjour,

Je suis en instance de divorce et mon conjoint à mis la maison en vente à un prix exorbitant voila 2 ans.

Il n'y a eu que 2 visites sans suite.

Je suppose qu'il ne veut pas la vendre et qu'il fait en sorte que l'on ne puisse pas dire qu'il s'y oppose.

Que puis-je faire pour que cette maison soit mise au prix marché?

J'ai déjà fait faire une estimation qui s'élève à la moitié du prix qu'il en demande.

Vous remerciant par avance.